

Pilotage

Les deux stations de pilotage assurent un service 24 heures sur 24, 365 jours par an, dans pratiquement toutes les conditions météorologiques.

Publié le 22/06/2023 - Mis à jour le 21/03/2024

Pour HAROPA PORT, deux stations de pilotage maritime desservent le territoire : la station de pilotage du Havre – Fécamp et la station de pilotage de la Seine - Rouen - Caen – Dieppe

Organisation de la station de pilotage pour Le Havre et Antifer

Le pilotage est obligatoire pour les navires de longueur supérieure ou égale à 70 mètres et tous les navires transportant des substances dangereuses. Les capitaines de navires dont la longueur hors tout est inférieure à 70 mètres peuvent cependant demander un pilote.

Le pilote de garde répondra 24h/24 à toute demande de renseignements faite par les commandants de navires ou de leurs agents. Renseignements délivrés par VHF sur le canal 20 (veille permanente) ou plus communément par téléphone (02 35 19 28 48).



Zone de pilotage :

- au Nord-Est, par la ligne joignant le phare d'Antifer à la position 49°46,0' N – 000°01,0' E ;
- au Nord, par le parallèle 49°46,0' N ;
- à l'Ouest, par le méridien de la bouée LHA (000°09,8' N) ;
- au Sud, par le parallèle 49°27,0' N ;
- à l'est, par l'extrémité Est des plans d'eau du port du Havre ainsi que le canal de Tancarville jusqu'aux portes amont des écluses de Tancarville.

Moyens humains et techniques :

- 48 pilotes, 2 pilotes Hélico et 2 mécaniciens treuillistes et 30 marins ;
- 6 vedettes ;
- un bateau-pilote (à Fécamp) ;
- un atelier de maintenance ;
- un hélicoptère ;
- un simulateur de manœuvres.

Pour les **manœuvres délicates**, la station s'est équipée depuis 2007 de PPU, valises DGPS totalement autonomes, et de tablettes IPAD.

Depuis 2004, un **simulateur** permet d'assurer la formation et le maintien des connaissances des pilotes et du personnel marin.

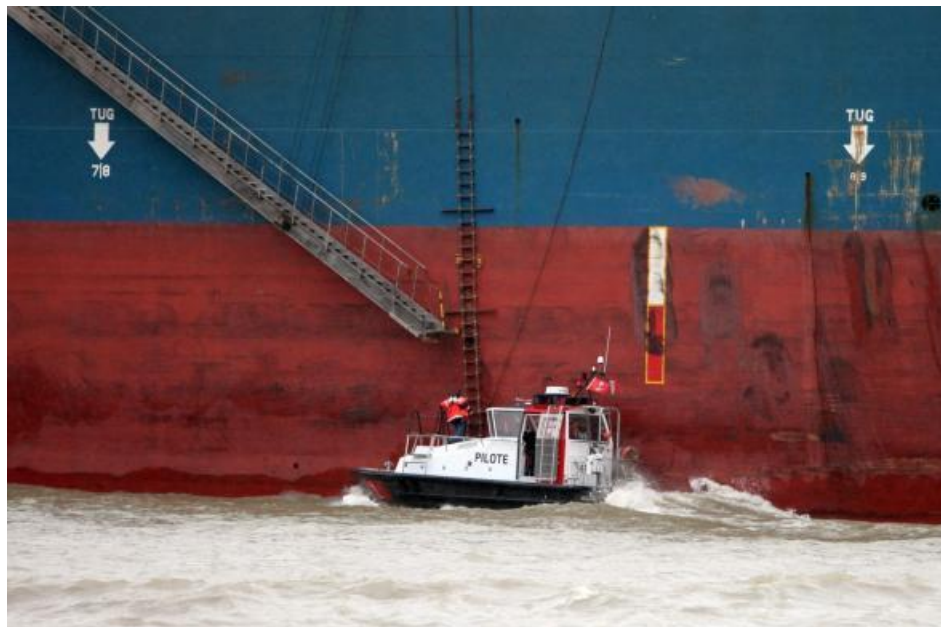
URL de la page :

<https://www.haropaport.com/fr/pilotage>

Organisation de la station de pilotage de la Seine "Rouen – Caen – Dieppe"

Le pilotage est obligatoire :

- pour les navires de longueur supérieure à 55 m depuis la rade jusqu'à la station de relève à Caudebec en Caux ;
- pour les navires de longueur supérieure à 45 m entre la station de relève de Caudebec en Caux et Rouen ;
- pour les navires transportant des marchandises dangereuses ;
- pour les navires à passagers de longueur supérieure ou égale à 25 m ;
- embarquement du pilote



©HAROPA PORT / Hubert Langlois

Zone de pilotage :

- 1 mile dans l'EST de la bouée « RNA » ;
- latitude : 49°28',6N Longitude : 000°02',7 W.

Moyens humains et techniques :

- 54 pilotes ;
- 6 vedettes de mer et 2 vedettes de rivière ;

Pour les **manœuvres délicates**, la station est équipée de 6 valises Channel PPU (Portable Pilot Unit) et 3 valises Port PPU.

Gérée par les pilotes et **certifiée ISO depuis 1998**, la station de la Seine place au coeur de ses préoccupations l'écoute attentive de ses clients et la recherche continue de l'amélioration des 12000 prestations qu'elle fournit annuellement.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00

URL de la page :

<https://www.haropaport.com/fr/pilotage>